



Traité Taanit

Michna 1 - Chapitre 4

בשלושה פרקים בשנה, הכוהנים נושאים את כפיהם ארבעה פעמים ביום בשחרית, במוסף, במנחה, ובנעילת שערים: בתעניות, ובמעמדות, וביום הכיפורים.

A trois occasions dans l'année, les Cohanim étendent les mains [pour bénir le peuple] quatre fois par jour - à la prière du matin, à celle de Moussaf, à Min'ha et à Né'ila; les jours de jeûnes, aux [jours des] Ma'amadot et le jour de Kippour.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions